

tenue par Monsieur NICOLET, Juge des Référés
En présence de Madame KIEFFER, Greffière

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2403169 RAPPORTEUR: Monsieur Philippe NICOLET

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - FONCTIONNAIRE - Arrêté pris par le président du CRB le 20/03/2024 portant sanction disciplinaire d'exclusion temporaire de fonctions de 2 ans, dont un avec sursis d'un adjoint technique territorial principal

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur REGION DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Représentants des parties

Maître GRENIER Mathilde (Cour)

GLC AVOCAT

Arrêté le 23/09/2024

Le président du tribunal